

AFAE et *Education et Devenir* – Académie de Lyon
Conférences et table ronde :
« *Evaluer autrement : un levier favorisant la réussite des élèves ?* »
ESPE – 27 mai 2015

Bonjour à tous et merci cordialement à Jean-Yves Langanay pour l'invitation qu'il m'adresse au terme de ces conférences/ table ronde sur l'évaluation des élèves en me demandant d'apporter rapidement un point de vue personnel. Je ne l'avais pas prévu, je vais donc essayer de répondre à son invitation.

Il est vrai, comme tu viens au demeurant de le rappeler aimablement, que j'ai été impliqué durablement sur l'enjeu que représente l'évaluation dans notre système éducatif. Notamment comme IGAENR, durant la décennie 2000, j'ai participé activement à la démarche conjointe des inspections générales d' « *évaluation de l'enseignement dans les académies* », qui a concerné sur sept années l'ensemble des académies métropolitaines. Précédemment, j'avais eu la responsabilité de la Mission de l'évaluation au sein de la DEPP, au tournant des années 90 et 2000 ; c'est l'équipe que j'ai eu l'honneur de diriger qui a notamment inscrit et organisé la participation de notre pays à l'opération PISA lancée par l'OCDE ; à l'époque, il y a quinze ans, personne ne connaissait PISA, la situation a bien changé depuis ! C'est aussi cette équipe qui a mis en place à la fin de la décennie 90, en lien avec le Ministère de la Défense, le test de maîtrise de la langue française que passent tous les garçons et filles d'une génération dans le cadre de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)¹. Il est vrai enfin que, à l'automne 2010, j'ai coordonné un ouvrage collectif IGEN-IGAENR-ESEN² sur ce thème de l'évaluation, avec un grand nombre de contributions d'acteurs du système, particulièrement de personnels de direction et d'inspection ; la plupart de ces contributions demeurent d'actualité.

Un premier mot pour dire que j'ai trouvé vraiment excellentes les diverses interventions – les deux conférences d'Olivier Rey et de Claude Bisson-Vaivre, puis les cinq interventions dans le cadre de la table ronde animée par Jean-Yves Langanay – sur le sujet qui nous rassemble ce soir ; mises en perspective, complémentaires, elles représentent à mon avis un ensemble de très grande qualité, de nature à éclairer vraiment, au service de nos élèves, l'action des uns et des autres sur le terrain, qu'il s'agisse des écoles ou des établissements secondaires.

S'il est un point peut-être sur lequel j'insisterai personnellement, c'est la dimension de relation de pouvoir de la position d'évaluateur. On utilise communément d'ailleurs l'expression de « pouvoir de notation » et l'on sait que les appréciations que portent les enseignants peuvent avoir un impact direct sur l'estime de soi des élèves, dans un sens positif ou négatif ; Emilie Bruyère l'a clairement rappelé en soulignant que, dans son collège de Saint-Chamond, l'équipe des professeurs avait dû impérativement changer de méthode d'évaluation des élèves parce que la notation « sèche », précédemment, avait eu pour effet de démobiliser grandement un bon nombre d'élèves. Autre expression de ce pouvoir de notation, le domaine de l'orientation : à cet égard, Pascal Rocher, à partir de son expérience de principal, a souligné combien les décisions prises par les conseils de classe pesaient, s'agissant des élèves, – je le cite - sur « *des destins qui se jouent* ».

¹ Intitulée auparavant, durant plusieurs années, « Journée d'appel préparation Défense » (JAPD).

² « *Dossier documentaire IGEN-IGAENR-ESEN sur la culture de l'évaluation et le pilotage pédagogique* ». Accessible en ligne et téléchargeable sur le site de l'ESEN.

Cette dimension de pouvoir est sans doute d'autant plus à prendre en considération dans notre réflexion sur l'évaluation des élèves en raison de la dissymétrie de positionnement entre, respectivement, le « maître », en tant adulte, et les élèves, qui sont mineur(e)s. On ajoutera que l'institution escompte des élèves une attitude de respect : respect à l'égard de l'enseignant, de leur tenue en classe, de leur travail scolaire, respect du règlement intérieur et de diverses règles, etc.

Dans le cours de sa conférence, tout à l'heure, Claude Bisson-Vaivre a mentionné à juste titre Condorcet. Pour ma part, je me référerai volontiers à Montesquieu parce qu'il nous rappelle que « *c'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser* ». Sous cet angle, la question que l'on peut se poser à propos, précisément, de l'évaluation des élèves, me paraît être la suivante : en tant qu'acteurs de l'institution, est-ce que nous assurons effectivement à l'égard des élèves, en retour de l'attitude de respect attendue d'eux, le respect qui leur est dû ?

De fait, il arrive parfois que certaines notes et, plus encore, appréciations portées sur eux revêtent un caractère inacceptable, atteignant directement – et dans certains cas gravement – leur estime de soi ; or notre mission n'est pas de « descendre » l'élève, de le décourager, mais, tout au contraire, de... l'élever. De telles évaluations si négatives ne sont donc pas acceptables venant de la part d'enseignants, de fonctionnaires d'Etat chargés d'un service public, ni non plus et tout simplement de la part de citoyens adultes.

En d'autres termes, si l'on se propose d'« *évaluer autrement* », selon l'objectif retenu ce soir, afin de faire ainsi de l'évaluation « *un levier favorisant la réussite des élèves* », et si l'on entend également, en cette matière, manifester aux élèves le respect que nous leur devons, il convient alors de privilégier une conception positive de la démarche telle qu'elle a été présentée et développée justement par plusieurs des intervenants : une évaluation qui soit réellement au service de la progression des apprentissages et qui encourage l'élève dans son travail personnel ; une évaluation qui prenne en compte la notion de compétences, certes plus ou moins bien maîtrisées par les élèves, plutôt que de cantonner son horizon aux seuls savoirs disciplinaires ; une évaluation qui contribue à « installer » un respect mutuel entre le maître et ses élèves.

Avec une telle approche donnant pleinement son sens à la démarche d'évaluation, il me semble, pour conclure, que l'on perçoit que la « vie scolaire », selon la dénomination que nous employons habituellement, n'est nullement déconnectée des enseignements eux-mêmes ainsi que de la progression des apprentissages ; ce sont plutôt les deux facettes d'une même médaille.

François LOUIS
IGAENR honoraire